

NOUVELLES NIDIFICATIONS DU MERLE A PLASTRON (*Turdus torquatus*) SUR LE PLATEAU DES HAUTES-FAGNES.

La reproduction du Merle à plastron n'avait plus été établie en Belgique depuis 1976; deux nouveaux cas ont été enregistrés en 1985.

Les mentions en période de nidification ont été synthétisées par LEDANT *et al.* (1983) et par VAN DER ELST (1984); pour les Hautes-Fagnes, en bref et en les complétant : nidification supposée entre 1969 et 1971 puis de 1977 à 1980, certaine en 1973, 1975 et 1976 (FONTAINE, 1971, 1975 et *in litt.*; SCHEUREN, 1975; HERMAN, 1976); en outre, des observations parfois répétées d'isolés ou de paires dans la seconde quinzaine de mai et en juin en 1976, 1979 et 1984 (HERMAN, 1976; obs. pers.; F. RENARD, com. pers.).

Le 27 mai 1985, un mâle est observé alarquant pendant dix minutes en bordure sud-ouest de la Fagne wallonne (commune de Robertville, alt. 655m) dans un coupe-feu en lisière de pessières d'une quinzaine d'années et d'un peuplement plus âgé vers lequel l'oiseau s'envole (Photo 1). Pendant la première quinzaine de juin, un mâle au moins vient régulièrement fourrager dans le jardin de la maison forestière de Botrange où il se montre plus farouche que les Merles noirs (*Turdus merula*); il s'envole avec la becquée en direction du site précédent, distant de 250m (J. BOUHARMONT, com. pers.).

Le 15 juin 1985, à un peu plus d'un kilomètre de là, un mâle avec becquée est noté dans un jardin de Sourbrodt (commune de Robertville, alt. 595m). La pelouse est bordée d'une haie vive d'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) et d'une petite plantation mixte de Mélèze du Japon (*Larix kaempferi*) et d'Erable sycomore (*Acer pseudo-platanus*); de jeunes plantations d'Épicéa (*Picea abies*) sont situées à 100m (Photo 2).



Photo 1 - Site probable de nidification du Merle à plastron à Botrange, Robertville, 1985.



Photo 2 - Site probable de nidification du Merle à plastron à Sourbrodt, Robertville, 1985.

Ces deux données confirment les caractéristiques de l'habitat occupé chez nous en période de nidification par le Merle à plastron, à savoir, au-delà de 600m d'altitude, un couvert ligneux résineux dense, le plus souvent des pessières jeunes, avoisinant une étendue ouverte à strate herbacée artificielle basse (gagnage, coupe-feu, prairie, gazon) rarement des fagnes; dans ce dernier cas, la nidification n'a d'ailleurs jamais été prouvée. Il s'agit donc de milieux nettement secondarisés et non pas de landes et forêts claires (VAN DER ELST, 1984). La tolérance vis-à-vis de la proximité des habitations est toutefois un fait nouveau. Ce type de biotope diffère sensiblement de ceux, à dominante rupestre, décrits pour la sous-espèce *torquatus* en Grande-Bretagne (SHARROCK, 1976).

Les dates tardives corroborent l'hypothèse selon laquelle nos nicheurs seraient des migrateurs attardés (VAN DER ELST, 1984) et que la reproduction de ce merle reste un phénomène irrégulier en Belgique. On peut cependant supposer que d'autres cas de nidification ne sont passés inaperçus qu'en raison de la relative sous-prospection des crêtes fagnardes et du peu d'attention généralement prêté aux merles. De plus, le chant, principal élément de détection selon SHARROCK (1976), ne semble connu que de très peu d'observateurs (il n'a d'ailleurs été signalé qu'une seule fois).

BIBLIOGRAPHIE

- FONTAINE, S. (1971) : *Esquisse d'une Avifaune des Hautes-Fagnes et Forêts voisines*. Administration des Eaux et Forêts, Bruxelles.
- FONTAINE, S. (1975) : Une nidification du Merle à plastron (*Turdus torquatus*) en Belgique. *Aves*, 12 : 160-161.

- HERMAN, R. (1976) : Présence du Merle à plastron dans les Hautes-Fagnes. *Hautes-Fagnes*, 42 : 137-140.
- LEDANT, J.P., JACOB, J.P. & DEVILLERS, P. (1983) : *Protégeons nos Oiseaux*. Duculot & Région wallonne, Gembloux & Jambes.
- SCHEUREN, F. (1975) : Première nidification du Merle à plastron (*Turdus torquatus*) en Belgique. *Aves*, 12 : 35-36.
- SHARROCK, J.T.R. (1976) : *The Atlas of the Breeding Birds in Britain and Ireland*. B.T.O. & I.W.C., Tring.
- VAN DER ELST, D. (1984) : Le statut du Merle à plastron (*Turdus torquatus*) en Wallonie et Brabant. *Aves*, 21 : 65-77.

Reçu le 30.08.1985
 Accepté le 19.09.1985

Luc SCHMITZ
 Avenue Nicolaï 49a/1
 B-4802 Heusy

NIDIFICATION DU CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) DANS L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE EN 1985.

Alors qu'on peut le surprendre facilement lors de ses migrations le long d'une rivière ou au bord d'un plan d'eau, la nidification du Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) n'a plus été prouvée depuis longtemps en Belgique. Il nous paraît donc intéressant de rapporter ici l'observation que nous avons faite, en 1985, d'une nichée sur un décanneur du Couvinois, dans le sud de la province de Namur.

Le dimanche 30 juin 1985, vers 15 heures, notre attention est attirée par les cris d'alarme d'un Chevalier guignette. Nous ne tardons pas à découvrir l'oiseau, perché sur un piquet à un mètre du sol. Malgré notre approche prudente, bien qu'à découvert, il continue d'alarmer avec insistance, et ne s'envole que lorsque nous sommes à une quinzaine de mètres. Généralement, le Chevalier guignette se montre farouche et s'envole toujours de loin en de pareilles circonstances. Intrigués par ce comportement inhabituel, nous nous abritons derrière un monticule terreux pour observer discrètement l'étendue d'une petite vasière. Ce sont bientôt deux Guignettes qui nous survolent à bonne hauteur, avec des battements d'ailes saccadés et en alarquant sans arrêt, allant et venant entre la vasière et l'endroit où nous nous trouvons. En inspectant minutieusement aux jumelles des éboulis calcaires en bordure de la vase, nous découvrons un petit limicole qui n'est autre qu'un grand poussin de Chevalier guignette. A première vue, il a l'aspect et les allures d'un adulte, avec notamment la zone blanche qui lui remonte vers les épaules, entre la bande pectorale et le poignet de l'aile foncée. Il hoche la queue inlassablement, mais cette queue est plutôt courte, ce qui donne l'impression d'un oiseau assez haut sur pattes. La tête très ronde, le bec relativement court, sont bien d'un poussin de limicoles... Nous arrivons aussi à distinguer de légères striures sur les côtés du cou, ainsi que des restes de duvet encore accroché au plumage. Pendant quelque dix minutes, nous le voyons explorer le rivage rocailleux avec vivacité, sans faire mine de s'envoler : s'il en était capable, il l'aurait fait depuis le début de notre approche. A certains moments, nous apercevons furtivement deux autres poussins qui, apparemment plus craintifs et maladroits sur leurs hautes pattes, arrivent à mieux se dissimuler parmi les laîches de la rive boueuse.

Le lendemain, premier juillet, nous retournons sur le site. A nouveau, un adulte lance l'alerte par ses cris incessants et son vol frénétique; les jeunes se cachent si bien